

LE PROGRAMME D' ACTIONS 2018



Sur l'année 2018 nous envisageons les actions suivantes :

- Dispositif « diagnostic –accompagnement personnalisé » pour une centaine de personnes sur le territoire des Bouches du Rhône en 2018, page 2
- Ateliers « Exercer en indépendant avec un cancer », page 3
- Dispositif « Aider les aidants de travailleurs indépendants », page 4
- Campagne de communication vers le milieu médical, page 5
- Accompagnement aux démarches administratives avec des bénévoles dans notre maison du rebond, page 6

ACTION

DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT SOCIO-PROFESSIONNEL DE TRAVAILLEURS INDEPENDANTS ET LEUR FAMILLE MALADES D'UN CANCER DANS LEURS DEMARCHES

ACCOMPAGNER PLUS D'UNE CENTAINE DE PERSONNES SUR L'ANNEE 2018 SUR LE DEPARTEMENT DES BOUCHES DU RHONE

Enjeux et besoins

Dans le bouleversement de la maladie, les travailleurs indépendants n'ont souvent personne vers qui se tourner : pas de médecin du travail, ni de directeur de ressources humaines et pourtant les questions sont nombreuses : que faire de mon entreprise, mon régime me dit que je ne peux pas percevoir d'indemnités journalières, est-ce que je peux sous-traiter, comment payer mon loyer professionnel ... ? Pourtant, grâce à l'augmentation du taux de guérison, la question de l'impact du cancer sur la vie privée ou sociale se pose de manière cruciale et parallèlement aux séquelles individuelles, c'est tout un pan de l'économie qui est menacé.

Identification du besoin

Dans son article publié en 2014, le Dr Ha-Vinh (médecin conseil du RSI Provence Alpes), alerte sur le fait que « ces cessations prématurées de petites entreprises, si elles se multiplient, seront responsables de la disparition de compétences et de savoir-faire et mettront en péril le réseau d'entreprise » et CAIRE13 y est citée comme un rouage essentiel dans le dispositif de lutte contre la fermeture d'entreprises et la désinsertion professionnelle, conséquences de la maladie.

Public bénéficiaire

Travailleurs indépendants (commerçants, artisans, agriculteurs, autoentrepreneurs, professionnels libéraux ...) et leur ayants droits, soit près de 200 000 personnes sur le département des Bouches du Rhône, atteints d'un cancer.

Territoire concerné

Département des Bouches du Rhône

Objectifs principaux de l'action

- Favoriser le maintien et le retour en emploi du chef d'entreprise et, de fait, la disparition de l'entreprise et de ses salariés
- Bénéficier du diagnostic et d'aide de professionnels experts qui accompagneront dans la gestion de la maladie et de l'entreprise
- Informer sur les dispositifs d'aide et de maintien mis en place par les organismes : RSI, SAMETH, CMA, CCI, Syndicats et fédérations professionnelles
- Accompagner 100 personnes en 2018

Description de l'action

Le dispositif se compose de deux phases : diagnostic socioprofessionnel et accompagnement

ACTION

ATELIERS D'AIDE A LA DECISION POUR LES TRAVAILLEURS INDEPENDANTS MALADES D'UN CANCER

Enjeux et besoins

L'association CAIRE13 est unique en ce qu'elle est exclusivement dédiée aux travailleurs non salariés malades d'un cancer. De nombreuses personnes que nous accompagnons depuis trois ans évoquent le besoin de se rencontrer pour des moments d'échanges car ces personnes partagent des spécificités professionnelles sur lesquelles elles peuvent mutuellement se comprendre et s'épauler. Ces temps d'échanges et de paroles sont envisagés comme des moments de ressource et de répit, où se créent du lien et du soutien entre professionnels malades.

Identification du besoin

Lors des entretiens les personnes accompagnées par CAIRE13 expriment un besoin de « parler » mais recourent peu au soutien psychologique, souvent gratuits, sur lesquels CAIRE13 les orientent (La Ligue contre le Cancer, ILHUP, Psychologues en centre de soins ou à l'hôpital, Centre Ressource ...). Ceci est expliqué par les personnes elles-mêmes : elles disent ne pas vraiment avoir besoin « d'un psy » mais juste de discuter, d'être entendues et d'échanger sur leur activité professionnelle. Les personnes ont peu de questions sur leur prise en charge médicale mais disent se trouver dans une impasse quand ils réfléchissent aux conséquences de la maladie sur leur activité, leurs revenus et leur évolution professionnelle. Les sujets sont nombreux : invalidité, inaptitude, indemnités journalières, perte d'activité, compensation de perte de revenus, assurances, prêts professionnels, loyers de locaux professionnels, travailleur handicapé ou pas, comment parler à ses clients de sa maladie ou pas, fatigabilité, reconversion professionnelle Déjà mis en place en 2017 ces groupes ont rencontré un grand succès.

Public bénéficiaire

Travailleurs non-salariés atteints d'un cancer (commerçants ; artisans ; chefs d'entreprises ; agriculteurs ; autoentrepreneurs ; libéraux ...)

Territoire concerné

Département des Bouches du Rhône

Description de l'action

Groupe d'échanges de 8 personnes maximum. Une rencontre par mois pendant sept mois, ce qui permet à chacun de mettre en application ses objectifs entre les rencontres.

Objectifs

- Permettre aux participants de parler du cancer et du travail, de leur réalité, d'échanger sur des thèmes communs
- Garder une orientation thématique sur l'activité professionnelle pour aborder la thématique : comment être travailleur indépendant et travailler avec le cancer ?
- Identifier les difficultés rencontrées et les ressources personnelles ou professionnelles
- Créer des liens avec des pairs, alors qu'on se sent seul et démuné
- Faire émerger des pistes de réflexion et d'actions personnelles
- Saisir les opportunités de soutien social

Moyens mis en oeuvre par CAIRE13

Organisation : planification, invitation, logistique de rencontres mensuelles entre bénéficiaires pour des temps d'échanges, dans un cadre convivial.

Suivi des rencontres par la chargée de mission en relation avec le coach en charge de l'animation des groupes d'échange pour s'assurer de la réalisation des objectifs et du bon déroulement

ACTION

SOUTENIR LES AIDANTS FAMILIAUX DE TRAVAILLEURS INDEPENDANTS ATTEINTS DE CANCER

UN PROGRAMME POUR AIDER LA FAMILLE PENDANT UNE PERIODE DE CHOCS ENJEUX ET CONTEXTE

L'activité professionnelle chez les travailleurs indépendants est fortement liée à la vie personnelle, et la frontière entre les deux est très perméable. Ainsi, la vie de la famille est fortement impactée par cette maladie car souvent le travailleur indépendant se retrouve alors seul et isolé professionnellement, ses décisions professionnelles affectant grandement le mode de vie familial.

Ces aidants non-professionnels (conjoint ou famille proche) interviennent pour faire face au désarroi familial, prodiguer des soins, aider au maintien de l'autonomie et accompagner dans les démarches administratives ... souvent en plus de leur travail (62% en 2015). L'aidant sollicité est la plupart du temps un salarié qui ne connaît pas la gestion de l'entreprise, ni les régimes des indépendants, dont les règles sont différentes de son propre régime.

La finalité de notre action est d'améliorer la qualité de vie des aidants, de protéger leur santé physique et psychique et de lutter contre la désintégration des familles.

IDENTIFICATION DU BESOIN

CAIRE13 est sollicité par 20% d'aidants pour le compte de leur proche. De même 40% des personnes nous rencontrent avec leurs aidants. Ces aidants mentionnent à demi-mots la détresse dans laquelle ils sont : responsabilités familiales et professionnelles accrues, besoin d'écoute de la personne malade, nouvelles démarches inconnues et difficilement compréhensibles. Tous mentionnent la difficulté de gérer de multiples problèmes et se sentent coupables d'exprimer cette difficulté.

OBJECTIFS

- Dépister l'épuisement et la dépression de l'aidant
- Eviter l'isolement ou l'épuisement des aidants
- Aider l'aidant dans les situations qu'il rencontre pour la personne qu'il/elle accompagne
- Aider l'aidant dans ses propres difficultés (stress, difficultés émotionnelles ...)
- Fournir des outils pour l'apaisement des relations familiales

PUBLIC BENEFICIAIRE

Tous les aidants non professionnels de travailleurs indépendants atteints de cancer.

TERRITOIRE CONCERNE

Département des Bouches du Rhône

DUREE DE L'ACTION

Sur l'année civile 2018

ACTIONS DU DISPOSITIF

1. Accueil téléphonique pour information et écoute psychologique – sans limite dans le nombre
2. Entretiens individuels – sans limite dans le nombre
3. Sessions de formation

ACTION

CAMPAGNE D'INFORMATION VERS LES TRAVAILLEURS INDEPENDANTS DE L'ACCOMPAGNEMENT PROPOSE PAR CAIRE13 VIA DES CENTRES RELAIS SUR LE TERRITOIRE DES BOUCHES DU RHONE

Enjeux et besoins

Le personnel médical est au plus proche des personnes malades de cancer et il est présent dès l'annonce de la maladie. Les équipes médicales - et essentiellement les infirmières qui sont au contact des patients et ont le temps de leur parler - sont des relais essentiels pour diriger le plus tôt possible les travailleurs indépendants que la maladie rend vulnérables.

Identification du besoin

Plus de 75 % des personnes qui sollicitent l'accompagnement de CAIRE13 sont orientées par les services médicaux des Bouches du Rhône.

Public bénéficiaire

Travailleurs indépendants non-salariés (commerçants, artisans, agriculteurs, autoentrepreneurs, professionnels libéraux ...) et leurs ayants droits.

Territoire concerné

Département des Bouches du Rhône

Objectifs

- S'assurer que l'information est communiquée le plus précocement possible afin de faire intervenir le réseau CAIRE13 dès les premières difficultés
- Mettre en place un réseau actif de relais d'information dans les centres oncologiques sur le département entier des Bouches du Rhône pour informer sur les services de CAIRE13
- Informer les infirmiers en centres de soins en cancérologie (38 centres dans les Bouches du Rhône, environ 400 infirmières)
- Informer le plus exhaustivement possible les infirmiers libéraux (+9000 dans les Bouches du Rhône)

Description de l'action

- Réviser et actualiser les documents de communication : plaquettes, affiches
- Faire imprimer les documents
- Proposer des rencontres d'information collective dans les centres médicaux oncologiques
- Contacter des partenaires médicaux pour insertions dans leurs outils de communication : newsletters, sites ...
- Envoyer des plaquettes par voie postale
- Avoir un stand d'exposition lors de manifestations médicales régionales sur le cancer
- Refondre le site web www.caire13.org pour plus de visibilité

ACTION

PERMANENCES DE BENEVOLES POUR ACCOMPAGNER DANS LES DEMARCHES SOCIOPROFESSIONNELLES

ENJEUX ET CONTEXTE

Pour un dirigeant de PME /TPE (artisans, commerçant, libéral...) le cancer accroît le risque de perdre son entreprise et son activité à cause de la lourdeur des soins et de leur impact physique et mental. Lors de la maladie, ces travailleurs indépendants doivent composer avec des règles administratives contraignantes qu'ils connaissent souvent mal, ils font face à une absence de soutien professionnel centralisé et aux dysfonctionnements des procédures dématérialisées, ils manquent d'informations et n'ont pas toujours accès à internet....

La finalité de notre action est de lutter contre l'exclusion des travailleurs indépendants et de favoriser leur rebond professionnel. Ceci passe par la création d'un lieu, où le travailleur indépendant peut avoir des réponses à ses questions professionnelles, être soutenu afin de prendre des décisions en ayant les informations nécessaires et ainsi accroître son autonomie.

IDENTIFICATION DU BESOIN

CAIRE13 dresse le constat suivant : 80% des demandes d'aide initiales relèvent de problèmes techniques ou administratifs liés à l'impact de la maladie sur leur activité professionnelle et pour lesquels la personne n'a aucune réponse, créant un profond sentiment d'abandon et d'impuissance. Ces sentiments entraînent à leur tour une paralysie et une absence de démarches, même quand elles sont nécessaires, mettant vie professionnelle et personnelle en danger.

Ce constat est identique même si les personnes ont initié des démarches, car elles sont complexes et nouvelles et les personnes épuisées. Certaines démarches doivent être faites sur internet exclusivement (nouvelles réglementations des caisses maladie ou prévoyance des indépendants). De nombreuses personnes disent être désespérées, car, soit elles ne possèdent pas d'ordinateur, soit épuisées par la maladie, elles renoncent à faire des démarches en ligne, chronophages et stressantes. Il y a donc un manque de lieu d'échange et d'information qui possède les outils nécessaires aux démarches.

Public bénéficiaire

Travailleurs indépendants non-salariés (commerçants, artisans, agriculteurs, autoentrepreneurs, professionnels libéraux ...) et leurs ayants droits.

Objectifs

- Rendre les personnes plus autonomes dans leurs démarches en mettant des informations à leur disposition. Identifier et fournir les informations sur les solutions à mobiliser
- Permettre l'accès aux sites internet des administrations : consultation, création de comptes personnels, accès aux comptes et impression des relevés de situation
- Permettre de scanner et d'imprimer des documents et courriers administratifs
- Bénéficier d'une assistance technique : sur rendez avec des bénévoles spécialistes

Description de l'action

CAIRE13 est hébergé dans les locaux du GIMS (Groupement Interprofessionnel Médico Social), un des principaux services de santé au travail des Bouches du Rhône). Le GIMS offre à CAIRE13 la possibilité d'avoir accès gratuitement à deux espaces qui lui sont entièrement dédiés. Un bureau pour les entretiens individuels et un espace d'accueil public équipé en bureautique et informatique, en accès libre ou accompagné par un bénévole.

L'accès à ces locaux recevant déjà du public se fait en transport public (3 minutes à pied du Metro Ligne 1, arrêt Vieux Port, et 5 minutes à pied du Tramway T2 et T3 Arrêt Sadi Carnot) du lundi au vendredi.